

SUSPENSION DU RETRAIT DE PERMIS POUR TEST SALIVAIRE POSITIF

Par dolf Postée le 10/09/2022 10:21

Bonjour, je me suis fait arrêter mardi matin à un contrôle gendarmerie de dépistage. le mien s'est retrouvé positif au THC et à la cocaïne que j'avais oublié car il y a 2 semaines j'étais encore en congé d'été et après ces deux ans de covid j'ai eu envie de me défouler enfin bref dans l'émotion du contrôle, qui était le premier de ma vie à 45 ans j'ai omis de leur dire que je prenais de Subutex. vais-je devoir en parler lors de l'audition libre ou il faut mieux pas le dire mais ça se retrouvera si on me demande de passer des analyses à la récupération du permis je veux arrêter la fumette parce que je fume depuis l'âge de 20 ans mais me sens pas capable d'arrêter mon traitement sub car si en plus je perds mon permis je vais avoir besoin de ça pour être apte aller au travail qu'on me proposera si je dois en changé

Mise en ligne le 12/09/2022

Bonjour,

Effectivement il est possible que la préfecture vous demande des analyses complémentaires par la suite. Il est sans doute préférable d'être complètement transparent lors de l'audition libre, mais il faudra alors apporter l'ordonnance avec vous pour justifier la prise de ce traitement.

Si des analyses complémentaires vous sont demandées, ce qui est probable si jamais il y a une suspension de permis, le subutex sera détecté et on pourrait vous reprocher de ne pas l'avoir mentionné lors de l'audition libre.

Nous espérons avoir répondu à toutes vos questions et restons disponibles pour toute information complémentaire,

Bonne journée à vous,

Bien cordialement,
